LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU
9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

COMMUNIQUE

Le Mouvement de la paix condamne les bombardements d'Israël sur l'Iran et appelle la France à agir pour stopper le glissement vers un embrasement régional du Moyen-Orient et vers une mondialisation de la guerre incluant la possible utilisation des armes nucléaires

Le vendredi 13 juin 2025 au matin, Israël a lancé une série de bombardements aériens sur le territoire iranien en violation total du droit international, causant la mort de centaines de personnes. De plus Israël a bombardé des sites nucléaires, ce qui est strictement interdit par des textes internationaux spécifiques (AIEA etc). Le Mouvement de la paix condamne cette agression israélienne contre l'Iran. Une fois de plus, Israël foule aux pieds le droit international et la Charte des Nations-Unies. Un nouveau cap est ainsi franchi, qui peut précipiter le Moyen-Orient dans un embrasement généralisé et une mondialisation de la guerre incluant la possible utilisation des armes nucléaires. L'impunité dont ce pays et son bellicisme semblent bénéficier (puisque même les condamnations de la Cour Pénale Internationale concernant B. Netanyahou ne sont pas appliquées) fragilise la Paix mondiale et l'armature conventionnelle internationale basée sur la diplomatie et la compréhension mutuelle.

Dès avril 2024 le Mouvement de la paix appelait *« la France à agir pour stopper le glissement vers un embrasement régional voire la mondialisation de la guerre » et soulignait, dans le contexte déjà tendu de 2024, que « les tirs groupés et massifs de drones lancés sur Israël par l'Iran sont tout aussi condamnables que l'attaque israélienne sur le consulat d'Iran en Syrie qui, le 1er avril 2024, a fait une dizaine de morts. L'urgence pour éviter que le Moyen-Orient ne bascule vers un embrasement généralisé réside dans un sursaut diplomatique international au plan des Nations unies, de tous les Etats impliqués directement et indirectement dans le conflit (fournisseurs d'armes) et de la France en particulier ». Le Mouvement de la paix insistait sur l'importance d'une « Reprise du processus multilatéral visant à faire du Moyen-orient une zone exempte d'armes nucléaires dans le respect du Traité de non-prolifération nucléaire ».*

L'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires au Proche-Orient doit être un objectif prioritaire de la communauté internationale et de la France qui doivent exiger qu'Israël signe et ratifie le TNP. Là encore, ce but ne semble pouvoir être atteint que par la pression, voire des sanctions internationales.

Partout dans le monde, l'humanité attend des actes : la logique d'impunité dont bénéficie Israël doit cesser : le droit international doit prévaloir sur la force sans le « deux poids, deux mesures ».
Nous ne sommes pas dupes de la tentative de diversion du gouvernement Netanyahou. La raison essentielle des bombardements israéliens réside dans le fait qu'Israël est de plus en plus isolé au niveau mondial tant au niveau des Etats que des opinions publiques.

De plus en plus d'Etats reconnaissent l'État de Palestine, comme l'Espagne récemment. Par ailleurs, la conférence sur la solution à deux Etats coprésidée par la France et l'Arabie Saoudite qui devait se tenir le 17 juin à New York et qui pouvait entraîner à la reconnaissance de la Palestine par la France, mais aussi peut-être par une dizaine d'autres Etats européens, allait contribuer à accentuer l'isolement d'Israël sur la scène internationale. L'escalade israélienne dans la guerre marque la volonté de détourner l'attention des opinions publiques du processus génocidaire en cours à Gaza.
C'est pourquoi le Mouvement de la paix appelle le gouvernement français à agir pour arrêter la stratégie de chaos promu par Israël.
Tout doit être fait pour l'arrêt des combats et la reprise sous couvert de l'ONU des négociations sur le nucléaire iranien et plus largement pour la mise en place d'une ZEAN au Moyen-Orient.

Le Mouvement de la paix appelle ses comités et ses militants à poursuivre les actions unitaires autour des objectifs définis par le collectif national pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens pour continuer à accroître les mobilisations populaires telles que celles du week-end dernier qui ont montré un basculement de l'opinion publique française dans sa condamnation du processus génocidaire en cours.
Nous réaffirmons notre mobilisation autour des objectifs qui ont permis la mobilisation populaire de samedi dernier (voir note trois, la déclaration unitaire du 11 juin 2025)

Nous réaffirmons également notre soutien à la solution à deux Etats souverains telle qu'elle est explicitée dans les résolutions de l'ONU, base sur lesquelles toute solution se fait dans le respect du droit international, c'est pourquoi la France doit reconnaitre au plus vite l'Etat de Palestine à côté d'Israël sur les frontières de 1967.

Le Mouvement de la paix
Le 16 juin 2025

Note numéro 1 : la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive fait l'objet chaque année de résolution lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. En 1995, lorsqu'il a fallu décider de proroger de manière indéfinie et inconditionnelle le TNP, le soutien des pays arabes à ce projet était conditionné par la mise en place d'un processus de discussion pour créer cette zone. 17 années plus tard, lors de la conférence de révision du TNP (2010), le Document final indique qu'un ambassadeur est chargé de lancer officiellement au plus tard en 2012 *« une conférence en vue de la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive ».* Cette conférence, originellement programmée en décembre 2012, a été annulée **par les Etats-Unis (avec le soutien d'Israël)** invoquant des motifs de tensions trop grands au Moyen-Orient, le processus reste en cours.
Pourtant la création de nouvelles zones constituerait immanquablement un renforcement de la paix et de la sécurité internationale. Rappelons qu'il n'est nullement interdit dans ces ZEAN de développer des installations nucléaires à des fins pacifiques. Pourquoi la conférence a été annulée ? C'est parce qu'Israël est le seul pays dans la région à posséder l'arme atomique et la responsabilité de la France est lourdement engagée dans cet état de fait puisque c'est notre pays qui a fourni à Israël dans les années 50 la technologie qui lui a permis de se doter de l'arme atomique, fragilisant *de facto* la Paix dans cette région et dans le monde. Israël n'est par ailleurs pas signataire du traité de non-prolifération nucléaire, alors qu'elle possède entre 80 et plusieurs centaines de bombes atomiques A noter que Morchedai Vanunu, techicien du centre nucléaire de Dimona en Israël, que le Mouvement de la paix a rencontré en Israël en 2003, est toujours en résidence surveillée en Israël après 18 ans de prison pour avoir révélé en 1986 au monde entier les capacités en armes nucléaires d'Israël.
Pour concerne le programme nucléaire iranien le directeur de l'AIEA Rafael Grossi, A déclaré le 16 avril que *« Si l'Iran possède le matériel suffisant pour fabriquer plusieurs bombes, il ne dispose pas encore de l'arme nucléaire. Mais ils n'en sont pas loin ».* Par ailleurs l'AIEA a adopté le 12 juin 2025 une résolution condamnant Téhéran pour « non-respect » de ses obligations, et sommant le pays de « remédier d'urgence au non-respect » des engagements pris dans le cadre du traité sur la non-prolifération nucléaire.
Mais il ne faut pas oublier que les USA portent une responsabilité majeure dans l'aggravation de la situation au Moyen-Orient pour ce qui concerne les armes nucléaires puisque les USA se sont retirés en 2018 de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien.

Note 2 : Sources et références utiles

Les déclarations de l'AIEA

- https://www.lemonde.fr/international/article/2025/04/16/rafael-grossi-directeur-de-l-aiea-sans-nous-tout-accord-sur-l-iran-n-est-qu-une-feuille-de-papier_6596609_3210.html
- https://www.iaea.org/sites/default/files/25/06/gov2025-38_fr.pdf
- https://www.lemonde.fr/international/article/2025/06/12/nucleaire-iranien-l-aiea-condamne-teheran-pour-non-respect-de-ses-obligations_6612515_3210.html
- https://www.iaea.org/fr/newscenter/statements/declaration-sur-la-situation-en-iran

La déclaration du Mouvement de la paix en date du 15 avril 2024 :

- https://www.mvtpaix.org/wordpress/moyen-orient-le-mouvement-de-la-paix-appelle-la-france-a-agir-pour-stopper-le-glissement-vers-un-embrasement-regional-voire-la-mondialisation-de-la-guerre/
-

Note 3 : Déclaration du collectif national pour une paix juste et durable signée par le Mouvement de la Paix en date du 11 juin 2025

https://www.mvtpaix.org/wordpress/appel-du-collectif-national-pour-une-paix-juste-et-durable-entre-israeliens-et-palestiniens/